

ADOPTÉ 2015-11-26

Comité exécutif du CECM transitoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Le jeudi 15 octobre 2015 à 14h30 à 16h30

Hôpital Santa-Cabrini, salle du conseil

Compte-rendu

Ordre du jour (adopté)

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation du nouveau membre
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Processus de désignation au C.A.
5. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 22 juillet 2015
6. Mot du président-directeur général, monsieur Yvan Gendron
7. Affaires découlant de la réunion du 22 juillet 2015
 - 7.1. Offre de service de la DSM
8. Communications
 - 8.1. Création de l'adresse courriel du CM-CIUSSS
 - 8.2. Bulletin du CM transitoire
9. Retour sur la consultation DPSPGS
10. Consultation du CM en lien avec l'organisation des services des directions liées aux programmes sociaux et de réadaptation
11. Consultation du CM dans les dossiers de l'établissement (ex soins de fin de vie, implication dans différents comités)
12. Règlement sur la régie interne du CM
13. Élection du CECM
 - 13.1. Liste des membres
 - 13.2. Logistique
14. Budget et fonctionnement du CECM transitoire
15. Participation au Colloque annuel de l'ACMQ et à la table des présidents de CM
16. Autre affaires
 - 16.1. Démission de 2 conseillères cadres au CSSS St-Léonard et St-Michel
 - 16.2. Retour de Mme Louise Soucy au CECM transitoire
 - 16.3. Soutien Clérical du CM
17. Prochaine réunion : 26 novembre 2015

Séance du : Le jeudi 15 octobre 2015

Lieu : Hôpital Santa-Cabrini, Salle du conseil

Présences :

- Mme Valérie Beauchamp, vice-présidente du CM de l'IUSMM *en remplacement de Mme Louise Soucy, présidente*
- M. Rémy Berthelot, président du CM du CSSS Pointe-de-l'Île
- Mme Danielle Côté, présidente du CM de l'Hôpital Santa Cabrini
- M. Yvan Gendron, président-directeur général du CIUSSS de l'Est de l'Île –de-Montréal
- M. Simon Tremblay président du CM de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- M. Martin St-George, président du CM du CSSS Lucille-Teasdale
- Mme Carole Vacher, présidente du CM du CSSS St-Léonard et St-Michel
- M. Sylvain Lemieux, directeur des services multidisciplinaires du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Invités :

- Mme Sylvie Martel, directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet pratiques professionnelles
- Mme Sylvia Provost, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques.
- M. Sylvain Dubé, travailleur social, prochain représentant de l'Hôpital Santa Cabrini au CECM transitoire

Absence motivée :

- Mme Marta Grzegorzcyk, présidente du CM de l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.

Ouverture de la réunion : 14 h 40

Fermeture de la réunion : 16 h 35

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
1. Ouverture de la réunion	<p>La réunion débute à 14 h 40. Mme Danielle Côté assure l'animation.</p> <p>La prise de notes sera assurée Simon Tremblay.</p> <p>Présence de Mme Provost, Directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques et Présidente de désignation pour l'élection d'un membre du CM au CA, assistera à la discussion portant sur le processus électoral.</p>	D. Côté		
2. Présentation du nouveau membre	<p>Mme Danielle Côté nous présente M. Sylvain Dubé, travailleur social, qui la remplacera dorénavant sur le CECM transitoire, en tant que représentant du CECM de l'Hôpital Santa Cabrini.</p> <p>Un tour de table s'en suit afin de présenter chacun des intervenants présents.</p>	D. Côté		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Des modifications sont apportées à l'ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le point 9, processus de désignation au C.A. est reporté au point 4. Les points suivant le point 4 sont tous décalé par le fait même. 2. Mme Carole Vacher demande d'ajouter le point : Démission de 2 conseillères cadre aux pratiques professionnelles (cf. point 17.1). 3. Le point : Retour de Mme Louise Soucy au CECM transitoire est ajouté par Mme Beauchamps en fin de rencontre (cf. point 17.2). 4. Le point : Soutient Clérical au CECM transitoire est ajouté par M. Tremblay en fin de rencontre (cf. point 17.3). 	Tous		
4. Désignation au C.A.	<p>M. Martin St-George, membre délégué du CECM transitoire au processus de désignation au CA, fait une synthèse des événements en lien avec le processus de désignation qui a été vécu dernièrement. Les faits suivants ressortent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un travail en collaboration s'est établi entre l'équipe de désignation et M. St-George; • Des membres et des candidats ont témoigné leur frustration concernant le processus à M. St-George; • Un problème majeur a été constaté par le CECM transitoire en cours de processus, ce qui a amené à un non-dépouillement d'environ le 2/3 des voix; • Le problème a été signalé par M. St-George à l'équipe de désignation; • Malgré les problèmes envisagés et après discussion avec la Présidente de désignation, Mme Provost, la seule option qui s'offrait était de poursuivre le processus jusqu'au bout; • M. St-George nous témoigne que cette expérience a été très difficile pour lui. <p>M. Yvan Gendron note les faits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des élections en été n'était pas idéal mais étant donné le vide juridique du 30 septembre il ne pouvait pas en être autrement; • La proposition de vote électronique a été faite au ministère par M. Gendron et Mme Provost, mais cette proposition fut non-retenue car cela aurait nécessité un ajustement au niveau de la loi, ce qui aurait retardé l'échéancier fixé par le ministre. 	Tous		

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
	<p>Mme Provost enchaîne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle débute en exposant que ce n'est pas par manque d'empathie que ce processus n'a pas été modifié mais plutôt parce qu'il y avait peu d'options. • Plusieurs discussions ont eu lieu avec le ministère et le ministre pour trouver une solution mais force est de constater qu'il n'y avait pas d'espace pour contester le système en cours de processus; • Le seul recours possible est une contestation judiciaire au tribunal administratif du Québec. <p>Mme Côté souligne que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La frustration concernant le processus n'est pas du tout en lien avec la désignation qui a été faite et elle félicite Mme Émilie Mercier. <p>Mme Vacher ajoute que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce processus n'est pas démocratique et crée de l'insatisfaction et de l'incompréhension au sein de nos membres. • Elle sait qu'une personne de son installation a communiqué par courriel avec l'équipe de désignation, et cette personne aurait été contactée par téléphone pour lui dire que le CM serait responsable des erreurs dans le processus. Notamment par le choix du mode de scrutin. • Elle aurait apprécié que le CECM transitoire soit informé spécifiquement de ces accusations et s'attendait à un esprit de collaboration et de transparence entre la direction et le CECM transitoire afin d'améliorer la situation. <p>M. Tremblay poursuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré tout ce qui s'est passé et la bonne volonté de chacun des acteurs dans ce dossier, des conséquences demeurent à savoir, une diminution de la crédibilité et de la notoriété du CM et à ce point-ci c'est ce qui nécessite une attention particulière <p>M. Berthelot continue en exprimant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A quel point il est insatisfait de la manière dont les événements se sont déroulés. Il précise que 2 candidatures n'étaient pas valides, selon lui, pour être présentées et que celles-ci auraient dû être soumises à l'avance à M. St George. Il juge le tout inacceptable. • Il rapporte s'être senti mis de côté et que Mme Provost aurait dû consulter le CECM transitoire au cours du processus <p>Mme Provost répond que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acceptation des candidatures était de sa responsabilité et que comme les candidatures reçues étaient sur la liste des membres fourni par le CM. De bonne foi elle jugeait ces candidatures valables. <p>M. Gendron précise que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gestionnaires sont membres du CM et peuvent être candidats pour la désignation d'un membre au CA. • Le CECM est important pour l'organisation et sa présence à chacune des rencontres de l'exécutif en témoigne • M. Gendron partage également sa grande déception face au processus et 			

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
	<p>comprend que le CM n'a pas à porter l'ensemble des récriminations et que l'organisation doit assumer son rôle face à cela. Les actions à prendre sont à évaluer. M. Gendron propose d'envoyer un message aux membres du CM pour expliquer les difficultés rencontrées dans le cadre du processus électoral de désignation d'un membre au CA.</p> <p>Mme Provost propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un soutien de la part des communications si le CM le nécessite surtout dans un contexte où ce processus a affecté notre crédibilité. <p>Mme Beauchamp note :</p> <ul style="list-style-type: none"> Qu'un bulletin du CM a été publié hier, elle dépose une copie à M. Gendron et Mme Provost. Elle spécifie que le CECM transitoire avait beaucoup de demande de la part de ses membres afin qu'on publie les chiffres de l'élection. <p>M. St-George termine :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les informations diffusées par la direction ne correspondaient pas à ce qui lui avait été communiqué, il s'attendait à la publication des chiffres tels qu'entendu. L'ensemble des membres de l'exécutif du CECM transitoire a tenu à remercier M. St George pour le travail exemplaire qu'il a démontré lors du processus électoral dans un contexte plus que difficile et confrontant à de multiples niveaux. 			Au besoin, à considérer
5. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 22 juillet 2015	Le compte-rendu est adopté sans modification.	Tous		
6. Mot du président-directeur général, monsieur Yvan Gendron	<p>M. Gendron nous informe :</p> <p>Sur le Conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le CA a tenu sa rencontre inaugurale la semaine dernière. Les membres ont été informés du portrait du CIUSSS et de ses missions; 7 rencontres /années sont prévues (habituellement les jeudis) et elles se tiendront entre 13h et 16h. Une rotation s'effectuera entre les différents sites. La première rencontre est prévue le 29 octobre; Le rôle des CA est en repositionnement dans l'ensemble de la province; Les membres du conseil bénéficieront d'une formation offerte par l'université Laval; le contenu se réfère à comment bien jouer son rôle au sein d'un CA <p>Sur le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des compressions supplémentaires de 17 millions sont demandées pour cette année ce qui représente un effort global de 30 millions pour cette année sur un budget de 1,1 milliards. L'équilibre doit être atteint. Il reste 495 cadres dans l'établissement et ce chiffre doit descendre à 463. 17 à 18 millions de compression est à envisager pour l'année prochaine. Le financement par activité devrait améliorer la situation, car les budgets 	Y. Gendron		

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
	sont présentement desservis sur une base historique.			
7. Affaires découlant de la réunion du 22 juillet 2015	<p>La DSM rencontrera ses cadres le 22 octobre 2015 pour présenter son offre de service.</p> <p>Une présentation est à planifier avec le CECM transitoire par la suite pour nous présenter la teneur de ces travaux et recueillir nos commentaires à cet effet.</p> <p>Mme Martel se questionne sur qui prendra la relève de Mme Côté comme porte-parole du CECM transitoire, Mme Martel sera recontactée dès que le porte-parole sera déterminé.</p>	<p>S. Martel</p> <p>Porte-parole du CECM transitoire</p>	<p></p> <p></p>	<p>À planifier</p> <p>Dès que le porte-parole est connu, nous communiquerons avec Mme Martel</p>
8. Communication	<p>8.1 Mme Côté informe les personnes présentes que l'adresse commune du CM est maintenant en fonction.</p> <p>82 Le Bulletin du CM #1 est présenté à l'ensemble de l'exécutif</p>	D. Côté		
9. Retour sur la consultation DPSPG	<p>M. St-George fait remarqué que l'exercice nous a permis d'échanger entre nous sur les différentes réalités de nos milieux et de constater que cela nous a permis d'élargir nos références.</p> <p>M. Tremblay nous fait part de la convivialité des échanges lors de la consultation et remercie la DSM d'avoir demandé notre avis à ce sujet.</p> <p>M. Lemieux nous entretient de la qualité des échanges lors de la consultation, 37 groupes ou personnes ont été consultées.</p> <p>Il propose de nous présenter le résultat de la consultation et nous remercie de notre participation.</p>	M. St-George et S. Tremblay		
10. Consultation du CM en lien avec l'organisation des services des directions liées aux programmes sociaux et de réadaptation	<p>M. Gendron nous indique que peu importe le moment, il est toujours ouvert à recevoir nos avis sur les structures et l'organisation des services. Il est par ailleurs convaincu que la structure de l'organigramme est appelé à changer encore pour quelque temps</p> <p>Mme Vacher nous partage que dans son CSSS certains services sont interpellés à travailler en collaboration avec d'autres directions comme par exemple la santé mentale adulte avec le SAPA. Cette collaboration peut être imposée aux intervenants sans explication claire de la part du gestionnaire. La méthode du top down est nommée par les gestionnaires pour expliquer leur façon de faire, Le manque de consultation envers les professionnels provoque de grandes insatisfactions et une démobilité des intervenants.</p> <p>M. Tremblay souligne l'importance d'harmoniser les façons de fonctionner pour la consultation au niveau du CIUSSS et que le CM soit interpellé en temps opportun.</p>			
11. Consultation du CM dans les dossiers de l'établissement (ex : soins de fin de vie, implication dans différent	<p>Mme Côté expose la problématique à l'effet que des comités sont formés et que des membres du CM sont impliqués mais le CECM transitoire n'est pas mis au courant de l'implication de ses membres ni même de l'existence de certains comités.</p> <p>M. Tremblay renchérit en expliquant qu'il est important de développer le lien avec nos</p>			

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
comités)	membres participants à différents comités afin d'être au courant de l'avancée de ces travaux mais aussi pour enrichir les différents points de vues et les réflexions qui peuvent y être associées. Selon M. Tremblay, il est important de définir des mécanismes de coordination à ce niveau. M Gendron entend la préoccupation.			
12. Règlement sur la régie interne du CM	Mme Côté parle du canevas des nouveaux règlements sur la régie interne d'un CM reçus dernièrement. Elle souligne que le document est « clé en main » et qu'il semble que deux seules modifications peuvent y être apportées soient les valeurs de l'établissement à l'article 2.3 et le nombre de membres élus sur l'exécutif à l'article 3.1. Les officier discutent sur le fait qu'il s'agit d'un canevas de base qui demande quelques travaux avant d'être présenté en assemblée générale. M. Tremblay se questionne sur l'échéancier attendu pour l'acceptation des règlements. M. Gendron répond que le seul échéancier prévu dans la loi est celui du CMDP qui est en juin 2016. A son avis, il sera surtout important de prendre le temps de bien faire les choses. M. Gendron nous fait part de sa position face à l'implication des cadres au sein de l'exécutif du CM. Il considère que leur implication serait difficile considérant les tâches qu'ils ont à accomplir dans l'établissement.	Tous les officiers		Travaux à débiter au prochain comité de travail
13. Élection du CECM	13.1 Liste des membres Mme Côté fait remarquer que ce document est une bonne base de départ. Toutefois, un soutien des ressources humaines serait nécessaire pour compléter les travaux à cet effet. Elle précise avoir communiqué avec différents intervenants de la DRHCAJ afin de savoir qui fournira un support dans ce dossier mais que pour le moment rien n'est confirmé. M. Lemieux se renseignera auprès des RH pour qu'un responsable de ce dossier soit désigné et puissent aider le CECM TRANSITOIRE dans la réalisation de ce projet. 13.2 Logistique Les membres discutent des étapes à venir concernant le processus électoral pour en arriver aux élections soit : la finalisation des règlements; la convocation d'une AG pour faire voter les règlements; et la présentation des règlements au CA adoptés en AG.			26 novembre
14. Budget et fonctionnement du CECM transitoire	M. Gendron nous invite à faire une proposition budgétaire en regard des activités du CECM transitoire et nous indique que les frais de déplacement seront assumés dans les services.			

SUJET		RESPONSABLE	SUIVI 	ÉCHÉANCIER/ COMENTAIRES
15. Participation au Colloque annuel de l'ACMQ et à la table des présidents de CM	M. St-George et M. Tremblay seront les membres désignés pour participer au colloque. M. Lemieux souligne qu'il serait intéressant que quelqu'un de la DSM puisse y participer.	M. St-George et S. Tremblay		1 et 2 novembre
16. Autre affaires	16.1 Démission de 2 conseillères cadres au CSSS St-Léonard et St-Michel et au CSSS de la Pointe de l'Île. Mme Vacher nous explique que 2 conseillères ont quittées ce qui occasionne des problèmes au niveau clinique et elle se demande à qui se référer au besoin. Elle note par le fait même que le rôle des spécialistes en activités cliniques (SAC) varie beaucoup entre les différents établissements. Mme Martel souligne que c'est à elle que l'on doit se référer, s'il y a des problématiques dans les secteurs qui étaient couverts par ces 2 conseillères. et concernant les régimes de protection, la personne référente est Rémy Girard. M. Lemieux nous informe que le rôle des SAC fera l'objet de travaux d'ici quelques temps afin de l'uniformiser à travers le CIUSSS. Il nous informe que le CM sera impliqué pour mieux définir et clarifier leur rôle. 16.2 Retour de Mme Louise Soucy au CECM transitoire Mme Beauchamps nous informe que Mme Soucy sera de retour au sein du CECM transitoire et que par le fait même elle cèdera sa place représentante. 16.3 Soutien clérical au CECM transitoire En l'absence de Mme Danielle Des Ormeaux qui était attitrée au soutien clérical du CM, M. Tremblay demande, la possibilité de faire appel à Mme Ahlem Cherfi qui est sa remplaçante. Mme Martel aurait besoin d'avoir des infos plus précise a/n des tâches et qu'elle nous ferait un suivi. Par ailleurs, Mme Martel affirme que Mme Cherfi n'était peut-être pas la personne qui s'en chargera.			
17. Prochaine réunion	Mme Vacher propose de créer un calendrier des rencontres. Le prochain comité exécutif se tiendra le 26/11/2015 de 14h à 16h	S. Tremblay S. Tremblay	 	un calendrier sera proposé lors de la prochaine rencontre de travail.

Rédigé par Simon Tremblay,